



**RENTÉE JUDICIAIRE
DU BARREAU DE MONTRÉAL**

*Allocution de la présidente du Jeune Barreau
de Montréal*

Me Jeanne Gagné

2026-2027

Distingués invités,

C'est un immense privilège, à titre de présidente du Jeune Barreau de Montréal, de m'adresser à vous afin de souhaiter la bienvenue dans notre profession aux assermentés de l'année. Merci infiniment au Barreau de Montréal pour cet honneur!

Et parlant d'honneur, me retrouver dans la même salle que la très honorable Beverley McLachlin et prendre la parole après elle n'est pour moi rien d'autre qu'un rêve.

Madame la juge, j'ai étudié vos décisions, suivi votre carrière et même lu vos romans! Comme femme et comme avocate, je veux surtout vous dire merci d'avoir ouvert la voie, comme l'a aussi fait l'honorable Nicole Duval-Hesler. J'en profite également pour féliciter l'Honorable Geneviève Cotnam pour sa récente nomination à titre de Juge en chef du Québec.

Vous avez toutes fait évoluer la Justice. Ce faisant, vous avez permis à des générations de femmes de croire en elles et au fait qu'elles peuvent occuper des postes prestigieux autrefois réservés exclusivement à des hommes.

Difficile de trouver meilleure transition vers le thème choisi par notre bâtonnière de Montréal, Me Alice Popovici : Évoluer avec ambition. Au Jeune Barreau de Montréal, mon mandat se décline sous le thème de : L'Humain d'abord. Ces deux idées se complètent.

Parce qu'évoluer avec ambition requiert que l'on se demande vers quoi nous voulons évoluer. Et alors que nous accueillons une nouvelle génération d'avocates et d'avocats, j'aimerais retourner la question vers vous :

Dans quelle profession les accueillons-nous?

J'entends déjà certains penser : encore la bienveillance? encore la santé mentale?

Oui, encore. Parce que les chiffres nous disent que nous n'avons pas fini d'en parler.

Le récent rapport de recherche sur la situation de l'Emploi chez les jeunes avocat(e)s du Québec, menée par l'équipe de la professeure Nathalie Cadieux de l'Université de Sherbrooke en collaboration avec le Jeune Barreau de Montréal, révèle que :

- 63 % des jeunes avocats sondés présentent de la détresse psychologique;
- Près d'un sur deux présente de l'épuisement professionnel;
- Et presque 15 % rapportent avoir eu des idées suicidaires depuis leur assermentation.
- Autre constat, la majorité des répondants disent avoir ressenti le besoin de consulter un professionnel en santé psychologique, sans finalement franchir le pas.

Mais au-delà des chiffres, il y a ce dont nous sommes témoins, dans nos milieux, au quotidien : des collègues qui s'épuisent, qui souffrent, et parfois tragiquement, posent des gestes de désespoir.

C'est pourquoi il faut cesser de faire reposer la responsabilité de sa santé psychologique uniquement sur les épaules de la personne qui présente des signes de détresse.

Le bien-être de nos avocates et de nos avocats est une responsabilité collective. Celle de nos institutions, de nos employeurs, de nos collègues et de chacun d'entre nous.

Et ce n'est pas seulement une question de bienveillance envers les membres qui exercent notre profession. Prendre soin de ceux qui pratiquent le droit, c'est aussi prendre soin des justiciables que ceux-ci représentent. Des avocates et des avocats en santé sont mieux outillés pour exercer pleinement leur jugement professionnel, accompagner leurs clients et servir la justice.

Leur bien-être contribue, par conséquent, à la protection du public.

Ces chiffres sont difficiles à entendre, mais ils doivent nous faire agir.

Les ressources en santé psychologique sont de plus en plus nombreuses, les conversations existent désormais. Alors poursuivons-les, allons plus loin.

Demandons-nous ce que nous pouvons changer avant que quelqu'un n'ait besoin d'aide.

Il faut questionner :

- La culture bien réelle des « fausses urgences »;
- Notre rapport aux attentes quant à la disponibilité constante;
- Notre réflexe de mesurer la performance au nombre d'heures travaillées.

Soyons clairs : personne n'entre en droit avec l'ambition de ne pas travailler fort. L'effort, la rigueur, et les urgences, les vraies, sont inhérentes à notre métier et à notre motivation à l'exercer.

L'excellence n'exige pas l'épuisement.

Travailler autrement ne signifie pas travailler moins fort.

Poser une limite n'est pas manquer d'ambition.

Et oser demander de l'aide n'est pas manquer de force, bien au contraire.

Hier, au Sommet pour l'état de droit du Barreau du Québec, nous échangeons sur le choc générationnel que nous observons. J'y vois moins un problème à régler qu'une occasion à saisir : celle d'écouter avant de juger.

La nouvelle génération remet en question certaines façons de faire, certaines attentes, certaines conceptions de la réussite. Il ne s'agit pas d'opposer les générations ni de renier ce qui a été construit avant nous. Il s'agit de comprendre ce qui mérite d'être préservé et ce qui gagnerait à évoluer.

Cette année marque également le 175^e anniversaire de la Cour municipale de la Ville de Montréal, une cour où j'ai eu la chance de pratiquer au début de ma carrière.

J'y ai découvert une cour humaine, qui a su adapter ses façons de faire pour mieux répondre aux besoins des justiciables et des victimes, notamment grâce à ses nombreux programmes sociaux. 175 ans d'histoire, et toujours la capacité d'évoluer.

Une belle preuve que préserver une institution ne signifie pas la figer dans le temps. C'est peut-être justement parce que nous aimons notre profession que nous devons avoir l'ambition de la rendre meilleure.

À une époque où l'état de droit et les institutions démocratiques sont mis à l'épreuve, nous avons besoin d'une relève engagée, compétente et courageuse. Mais pour ce faire, nous avons besoin d'une relève qui va bien.

Alors ce soir, le Jeune Barreau de Montréal vous tend la main. Nous avons besoin de l'expérience de ceux qui nous ont précédés autant que du regard neuf de ceux qui arrivent.

Trouvons des solutions collectives.

Pour que ceux qui aiment le droit puissent aimer tout autant la profession qu'ils ont choisie, dont la force repose avant tout sur les personnes qui la composent.

Alors, évoluons avec ambition. Ensemble. En mettant toujours l'Humain d'abord.

Bonne rentrée judiciaire! Et à nos nouveaux assermentés : bienvenue chez vous!